



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sélection en master

Question écrite n° 42397

Texte de la question

Mme Alexandra Louis attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la réforme des universités et notamment sur ses effets concernant la sélection en master. Depuis 2017, le Gouvernement a mis en place de nombreuses actions visant à moderniser l'enseignement supérieur, pour permettre à chaque jeune de réussir dans le domaine auquel il aspire. La loi « orientation et réussite des étudiants », Parcoursup ou encore la réforme concernant les études de santé sont autant d'initiatives s'inscrivant dans la bonne direction. Néanmoins, des difficultés organisationnelles ont été signalées concernant la sélection et l'attribution des places en master. En effet, lors de la rentrée universitaire 2021, de nombreux étudiants se sont retrouvés sans formation, situation due notamment à un manque de coordination entre les universités qui n'ont pas été tenues informées des résultats d'admission des masters concurrents. Ainsi, de nombreuses places ont été bloquées inutilement par des étudiants admis dans plusieurs formations, sans pour autant libérer rapidement des places pour les autres étudiants toujours en attente. Ce manque de coordination entre les établissements a conduit de nombreux étudiants à devoir renoncer à leur année universitaire, n'étant admis dans aucune formation. Évidemment, la question des moyens alloués aux universités entre également en considération. Dans un entretien au journal *La Provence*, le doyen de la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille, Jean-Philippe Agresti, a lui-même reconnu la difficulté de « traiter 24 000 dossiers en quelques semaines » et de prendre en compte toutes les spécificités des candidats, y compris dans leurs parcours. L'existence d'une plateforme nationale regroupant l'ensemble des candidatures en master pourrait être une piste de réflexion pour gérer la hausse des demandes, permettant aussi une sélection plus juste et attentive à la diversité des profils. Aussi, elle souhaiterait connaître les évolutions possibles quant à une centralisation nationale, ou tout du moins une meilleure coordination entre les établissements pour attribuer et gérer les places en master.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Louis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42397

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8051

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)